

Reims, le 1^{er} septembre 2026

**Sophie Boutillier
Pascal Jaisson
Régis Quérue
IA-IPR de mathématiques**

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de Mathématiques

S/c de mesdames et messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2026
Réf : SPAE/05/09/2026-2027/IZ/PJ

Madame, Monsieur,

Cette lettre de rentrée est l'occasion de souhaiter la bienvenue aux professeurs de Mathématiques, stagiaires, titulaires, détachés ou contractuels, nouvellement nommés dans notre académie.

Nous tenons à remercier les enseignants ayant exercé pendant l'année scolaire écoulée dans l'académie de Reims pour leur engagement auprès de leurs élèves, l'accompagnement des professeurs stagiaires, contractuels et étudiants et leur participation aux examens (conception et passation) et aux actes de promotion des Mathématiques.

La rentrée scolaire 2026-2027 s'inscrit dans les priorités visant à réaffirmer la double mission de l'école : **instruire et protéger**.

Chaque professeur, quelle que soit sa discipline, est appelé à contribuer à une exigence pédagogique renforcée, fondée sur la maîtrise de la langue, le développement du raisonnement scientifique et la transmission des valeurs de la République. À ce titre, la lutte contre le harcèlement demeure une priorité. Chaque établissement s'est doté d'un protocole de prévention, de détection et de traitement des situations de harcèlement, porté par une équipe ressource et un coordonnateur. Nous vous invitons à vous appuyer sur ces dispositifs afin de prévenir les situations de mal-être et de favoriser un environnement serein. Dans le même objectif, l'académie met à votre disposition une cellule académique d'appui pédagogique, joignable en toute confidentialité au 06.17.20.88.91 ou à l'adresse appui.pedagogique@ac-reims.fr, afin d'accompagner les enseignants qui souhaitent échanger, être conseillés, accompagnés sur les points des programmes sensibles à aborder.

En vous assurant de notre volonté d'écoute et d'accompagnement, nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

L'équipe des IA-IPR de mathématiques

SOMMAIRE INTERACTIF

Inspection - Accompagnement

Rendez-vous de carrière
Visite d'accompagnement
Accompagnement des équipes

Communication

Courrier électronique
Lettres d'information
Site disciplinaire

Évaluations, examens

Évaluations nationales
Examens

Pédagogie

Programmes officiels
Généralités
Numérique éducatif

Développement professionnel

PrAF
MPLS
Certification

Promotion des mathématiques

Égalités, Plan filles et maths
Semaine des mathématiques
Olympiades des mathématiques
Concours général
Rallye mathématique CAN
Autres jeux et concours

Annexes : contacts et liens internet

Annexe 0 : Contacts et sites de référence
Annexe 1 : Programmes et référentiels
Annexe 2 : Évaluations nationales et tests de positionnement
Annexe 3 : Examens

Inspection - Accompagnement

Monsieur Paolo Bellingeri, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), a en responsabilité notre académie pour les Mathématiques. Monsieur Rémi Allart, madame Sonia Antunes, monsieur Éric Chapignac, madame Isabelle Detante, monsieur Guillaume Herszkowicz, madame Vanessa Kernn-Duval, monsieur Vincent Ludinart, monsieur Arnaud Rommens et monsieur Karl Skornik nous accompagnent dans nos missions.

Monsieur Nicolas Rio assume la mission d'interlocuteur académique pour le numérique éducatif (IAN).

Le rôle principal de l'inspection pédagogique régionale de Mathématiques est l'accompagnement de chaque professeur tout au long de sa carrière :

○ Rendez-vous de carrière

Le P.P.C.R. (parcours professionnel, carrière et rémunération) est composé de l'accompagnement et de trois rendez-vous de carrière aux 6^e, 8^e et 9^e échelons.

Le rendez-vous de carrière – dont la programmation vous est communiquée via une application dédiée – consiste en une observation de classe et deux entretiens. Nous vous invitons à vous emparer du [document de référence](#) pour préparer ce rendez-vous. Le référentiel de compétences du professeur, sur lequel prend appui le rendez-vous de carrière, est accessible sur le [bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013](#).

○ Visites d'accompagnement

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites d'accompagnement sont organisées régulièrement au cours de votre carrière. Dans un esprit de conseil, ces visites permettent de réaliser un point sur votre pratique professionnelle et sur vos perspectives. Au-delà de cette programmation par l'inspection, il vous est possible de nous solliciter individuellement pour une visite d'accompagnement, notamment en amont du premier rendez-vous de carrière ou dans l'optique d'une évolution de carrière.

○ Accompagnement des équipes

À notre initiative, sur demande de votre chef d'établissement ou par l'expression de vos souhaits, des observations en classe et des réunions concernant l'équipe disciplinaire peuvent être menées. Elles visent à vous accompagner pour apporter des réponses aux spécificités scolaires de vos élèves en prenant appui sur le travail collaboratif au sein de l'équipe. Elles peuvent avoir lieu en interdégré. Dans la continuité de ce qui a été mis en place sur les quatre années scolaires écoulées, l'accompagnement des équipes sera mené dans la durée sur la base d'indicateurs et d'échanges, et autour d'un projet élaboré en concertation. L'accompagnement d'une équipe peut également s'inscrire dans les actions de la feuille de route définie dans le cadre des collèges en progrès.

[Retour au sommaire](#)

Communication

Nous rappelons la nécessité d'utiliser exclusivement votre messagerie professionnelle pour toute communication professionnelle. Cette messagerie doit être consultée régulièrement.

Des informations vous parviendront tout au long de l'année scolaire sous différentes formes dont des courriers électroniques à votre adresse professionnelle académique et/ou par voie hiérarchique.

Par ailleurs, un **site académique dédié aux mathématiques** existe depuis l'année dernière : <https://mathematiquesreims.fr/>. Ce site recense les textes officiels et propose des ressources nationales et académiques. Il a vocation à s'enrichir régulièrement notamment de vos ressources. N'hésitez pas à nous communiquer vos productions.

[Retour au sommaire](#)

○ Évaluations nationales et tests de positionnement

Sur le mois de septembre 2026 se dérouleront les évaluations nationales sur les niveaux de sixième, cinquième et quatrième pour le collège ainsi que les tests de positionnement de seconde. Il est essentiel de s'emparer des résultats à ces évaluations tout au long de l'année scolaire dans le cadre des groupes de besoins, de l'activité de classe et des dispositifs d'accompagnement. Une restitution par établissement des résultats objectivés vous sera transmise au terme des passations. Nous invitons l'ensemble des équipes à mener une réflexion sur leur exploitation.

Différentes ressources (items libérés, ressources d'accompagnement) sont publiées sur le portail Eduscol (cf. [Annexe 2](#)).

○ Examens avec quelques indicateurs académiques

Les textes réglementaires des examens et les modalités de passation des épreuves sont rappelés dans l'Annexe 3 et sont accessibles sur le site académique dans l'onglet [S'informer](#).

Les sujets des examens de la session 2026 sont mis en ligne sur le site du ministère après chaque épreuve et accessibles en cliquant [ici](#) : vous y trouverez en particulier les sujets de l'épreuve de mathématiques de DNB ainsi que ceux de la nouvelle épreuve anticipée de mathématiques de première. Quelques indicateurs académiques sont donnés dans les tableaux ci-dessous.

Epreuves anticipées de mathématiques (Première)

EAM	Moyenne	Moyenne automatismes (6 points)
Spécifique	11,30	3,05
Spécialité	11,65	4,5
Technologique	9,90	3,63

Epreuves de spécialité terminale, Voie Générale

Epreuve	Moyenne
J1	10,11
J2	10,50
Ensemble	10,30

Epreuves spécialité PCM, Voie Technologique

Epreuve	Moyenne globale	Moyenne des questions mathématiques sur 6 points (sur 20 points)
STL	10,38	3,11 (10,4)
STI2D	8,58	2,41 (8,03)

[Retour au sommaire](#)

Pédagogie

Le portail édUSCOL s'enrichit tout au long de l'année scolaire de ressources pédagogiques pour répondre à vos besoins.

Par ailleurs, le site académique propose des ressources spécifiques dans l'onglet [Enseigner](#).

○ Programmes et référentiels

Les programmes des différents niveaux d'enseignement sont référencés dans l'onglet [Enseigner](#). Nous vous rappelons que le nouveau programme de mathématiques de 5^e entrera en vigueur à la rentrée 2026, celui de 4^e à la rentrée 2027 et celui de 3^e à la rentrée 2028. Concernant le lycée, les nouveaux programmes de mathématiques de Seconde et Première, voies générale et technologique,

entreront en vigueur à la rentrée 2026. Des documents d'accompagnement, sont disponibles sur le [site disciplinaire](#). Une réflexion en équipe de mathématiques est essentielle pour permettre aux élèves qui auront suivi le programme actuel de cycle 4 d'atteindre en fin de première l'ensemble des attendus des nouveaux programmes de ces deux années de lycée.

○ Généralités

Sur tous les niveaux d'enseignement, une attention particulière doit être accordée :

- au triptyque manipuler-verbaliser-abstraire,
- à la preuve et au raisonnement,
- à la trace écrite et à l'oral,
- à la pratique des automatismes,
- à la pratique de la résolution de problèmes.

Vous retrouverez dans l'onglet [Enseigner](#) des documents ressources sur chacune de ces pratiques pédagogiques.

Les devoirs hors de la classe (devoirs maison) trouvent toute leur place dans la formation de l'élève. Il est indispensable d'en proposer fréquemment sous des formes et selon des objectifs variés, en prenant en compte la réalité de l'usage de l'intelligence artificielle par les élèves. Une périodicité de trois semaines est un objectif raisonnable.

○ Numérique éducatif

L'usage du numérique, incontournable dans les pratiques, peut être diversement abordé (individuellement par les élèves, par le professeur en classe, mais aussi dans le cadre d'un travail hors la classe). Il doit être envisagé comme l'une des stratégies pédagogiques au service de la résolution de problèmes, de la remédiation et de la différenciation. Nous vous invitons à nous transmettre, pour partage, vos propositions de pratiques du numérique au service des apprentissages.

Le site académique comprend un onglet [Numérique](#) proposant des ressources spécifiques. Par ailleurs, des webinaires vous seront proposés au cours de l'année sur des pratiques du numérique en classe (cf. programme de formation académique).

L'intelligence artificielle prend une place de plus en plus importante dans les pratiques enseignantes. Des ressources seront proposées cette année sur le site disciplinaire.

[Retour au sommaire](#)

Développement professionnel

Le développement professionnel revêt différents aspects et objectifs, de la formation initiale à la formation continue, mais aussi l'ouverture vers une évolution de carrière.

○ Programme académique de formation

Actualiser ses connaissances, confronter ses pratiques au regard de formateurs et de collègues, échanger et mutualiser avec ses pairs permet d'approfondir ses compétences professionnelles. La formation continue accompagne enseignantes et enseignants tout au long de la carrière et de ses évolutions, au service de la réussite des élèves.

Le programme de formation (PrAF) 2026/2027 est consultable sur le site académique ([EAFIC](#)).

Afin de vous faciliter les recherches et abonnements, l'onglet [Se former](#) du site dédié aux mathématiques reprend toutes les formations disciplinaires, ainsi que les autres formations accessibles aux professeurs de mathématiques, en précisant le lien d'accès à l'abonnement pour chacune d'entre elles.

Notre académie en partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne propose chaque année une préparation de qualité à l'agrégation interne ([agrégation interne](#)). Nous invitons tous les professeurs certifiés qui souhaiteraient présenter l'agrégation à s'emparer de cette préparation.

○ **Maison pour la Science**

La [Maison pour la Science](#) en Champagne-Ardenne propose des actions de formation, de développement professionnel, mais aussi un accompagnement dans les projets scientifiques et techniques.

○ **Certification**

Les enseignants qui souhaitent s'engager dans une certification trouveront des informations dans l'onglet [Se former](#) (certification complémentaire DNL, certification complémentaire LSF, CAFFA ...).

[Retour au sommaire](#)

Promotion des mathématiques

Des informations précises sur chaque aspect de la promotion des Mathématiques vous parviendront ultérieurement. Nous vous invitons à nous faire remonter toute action de promotion des Mathématiques menée au sein de votre établissement.

○ **Egalité entre les élèves, Plan filles et Maths**

En mathématiques, comme dans toutes les disciplines, la réduction des inégalités scolaires constitue une priorité éducative majeure. En particulier, un plan visant à apporter une réponse à la sous-représentativité des filles dans les filières scientifiques du supérieur s'est déployé depuis la rentrée 2025. Vous pourrez trouver des informations relatives à ce plan dans l'onglet [S'informer](#). Il s'agit d'une problématique dont nous devons tous nous emparer.

○ **Semaine des Mathématiques**

La semaine des Mathématiques se tiendra au mois de mars 2027. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous prochainement afin de vous fournir des informations complémentaires sur cette semaine dont l'objectif est de promouvoir et de valoriser les mathématiques auprès des élèves mais aussi des parents et de manière plus générale, du grand public. Vous trouverez sur [le site académique](#) différentes actions menées l'année dernière.

○ **Olympiades de Mathématiques**

Les olympiades nationales de première et académiques de quatrième sont reconduites au sein de notre académie et se dérouleront au mois de mars 2027. Ces concours rencontrent chaque année davantage de succès avec un nombre croissant de participants. Des informations organisationnelles vous seront communiquées ultérieurement.

Vous pourrez retrouver sur le site différentes informations, notamment les sujets des années précédentes ([Olympiades de 4^e](#) et [Olympiades de 1^{re}](#)).

○ **Préparation au concours général collèges et lycées**

Collèges. En janvier 2027, sera organisé pour la première fois le concours général des collèges. En particulier, une épreuve individuelle *mathématiques et sciences, avec une épreuve de résolution de problème* sera proposée pour les élèves de 3^e volontaires les plus à l'aise. Vous trouverez des informations générales sur la [page dédiée du ministère](#) ; nous reviendrons prochainement vers vous concernant l'organisation de ce concours.

Lycées. Depuis trois ans, l'académie propose une préparation au concours général à destination des élèves de terminale générale suivant l'enseignement de spécialité Mathématiques. Cette action leur permet d'approfondir leurs connaissances. Des informations vous parviendront ultérieurement sur les modalités d'inscription et de participation.

○ **Rallye mathématique Champagne-Ardenne N**

Ce rallye constitue chaque année une action phare de promotion des mathématiques. Piloté par l'IREMI, il s'adresse à l'ensemble des élèves de collège et de classe de seconde. Nous tenons à féliciter les organisateurs pour la qualité de cette action. Un descriptif et un lien de connexion sont accessibles dans l'onglet [Culture maths](#).

○ **Autres jeux et concours**

La [course aux nombres](#), le [kangourou des Mathématiques](#), le [castor informatique](#), le [concours général](#), le [concours Alkindi](#), et bien d'autres concours sont proposés au niveau national. Nombre d'entre eux sont référencés dans l'onglet [Culture maths](#).

○ **Clubs Mathématiques**

Le périscolaire offre un espace de liberté, d'innovation et de découverte aux élèves et aux enseignants permettant d'avoir une approche des concepts complémentaire de celle développée en classe, avec du temps pour construire les choses autrement. Le club peut ainsi être source d'un plaisir restauré et partagé des élèves et des enseignants autour de nouvelles modalités pédagogiques. Le club de Mathématiques peut à ce titre jouer un rôle important pour la réconciliation des élèves avec les Mathématiques. Nous vous rappelons notre volonté et notre disponibilité pour vous accompagner dans leur mise en œuvre et dans leur valorisation. Nous vous remercions de nous faire part de l'existence d'un club dans votre établissement le cas échéant.

[Retour au sommaire](#)

S. Boutillier
P. Jaisson
R. Quérue
IA-IPR de Mathématiques

Annexes

Annexe 0 : Contacts et sites de référence

Contacts

Inspection : sophie.boutillier@ac-reims.fr, pascal.jaisson@ac-reims.fr, regis.queruel@ac-reims.fr
Secrétariat des inspecteurs : ce.inspecteurs@ac-reims.fr

Sites de référence

- Site de l'Éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/>
- Bulletin officiel : <https://www.education.gouv.fr/le-bulletin-officiel-de-l-education-nationale-89558>
- Eduscol : <https://eduscol.education.fr/>
- Page Mathématiques Eduscol : <https://eduscol.education.fr/maths/>
- Site de l'académie de Reims : <http://www.ac-reims.fr/>
- IREM : <http://www.univ-irem.fr/>
- IREMI DE REIMS : <https://www.univ-reims.fr/irem/>
- APMEP : <https://www.apmep.fr/>

Annexe 1 : Programmes et référentiels

Cycle 4 (programme, repères annuels de progression, attendus de fin d'année, ressources)
<https://eduscol.education.fr/280/mathematiques-cycle-4>

Lycée (seconde générale, seconde STHR, Mathématiques intégrées à l'enseignement scientifique, spécialité Mathématiques, options de terminale)
<https://eduscol.education.fr/1723/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-gt>

Lycée (spécialité physique-chimie-Mathématiques en séries STL et STI2D)
<https://eduscol.education.fr/1652/programmes-et-ressources-en-serie-stl>
<https://eduscol.education.fr/1736/programmes-et-ressources-en-serie-sti2d>

Section de technicien supérieur (référentiel des spécialités)
<https://enqdiip.sup.adc.education.fr/bts/index.htm>

Annexe 2 : Évaluations nationales et tests de positionnement

L'ensemble des documents d'accompagnement et items libérés sont accessibles à partir de fin août sur le site dédié :
<https://eduscol.education.fr/887/evaluations-nationales-et-tests-de-positionnement>

Annexe 3 : Examens

Calculatrices

La [circulaire n°2015-178 du 1^{er} octobre 2015](#) relative à l'utilisation des calculatrices s'applique à tous les examens et concours.

Diplôme national du brevet

Depuis la session 2026, l'obtention du DNB résulte des moyennes annuelles de troisième dans l'ensemble des disciplines et des résultats obtenus aux épreuves terminales. L'épreuve comprend une partie sur les automatismes, sans calculatrice. Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations relatives à l'attribution du DNB dans la [page dédiée](#).

Évaluation au baccalauréat

Les modalités d'évaluation des candidats des baccalauréats général et technologique ont changé à compter de la session 2022. La note de service du 28/07/2021 parue au [BO n°30 du 29 juillet 2021](#) détaille la mise en œuvre de ces modalités : prise en compte du contrôle continu, épreuves de spécialités, prise en compte des enseignements optionnels, coefficients. Chaque établissement a élaboré un projet d'évaluation mis en œuvre sur l'année scolaire 2021/2022 et réactualisé cette année. Ce projet définit les modalités d'évaluation du contrôle continu. Le guide de l'évaluation, [disponible sur la page éDUSCOL dédiée](#), constitue un support essentiel et fournit des pistes sur la variété de ces modalités d'évaluation.

Épreuves écrites du baccalauréat

Le [bulletin officiel n°36 du 28 septembre 2023](#) précise les contenus des épreuves écrites terminales des enseignements de spécialités en voie générale et en voie technologique : celles-ci portent à compter de la session 2024 sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur. Les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve.

Les textes relatifs à l'épreuve anticipée de mathématiques de première sont accessibles sur le site des mathématiques de l'académie de Reims dans l'onglet [S'informer](#).

Épreuves orales de contrôle du baccalauréat

Le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve écrite rappelé dans le paragraphe ci-dessus. Les modalités de passation sont précisées dans les descriptifs d'épreuve parus au [bulletin officiel n°2 du 13 février 2020](#) pour chaque spécialité.

DNL et SELO

Une note de service parue au [BO du 26 août 2021](#) apporte des précisions sur l'organisation de l'épreuve spécifique de DNL en SELO ou hors-SELO.

Section de Technicien Supérieur

La liste et les référentiels des spécialités de BTS sont disponibles sur la [page dédiée](#) du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

Pour les sections concernées par le contrôle continu en cours de formation (CCF), il est nécessaire de consulter les grilles d'évaluation relatives aux différentes spécialités. Vous retrouverez ces informations dans les lettres de rentrée des BTS de l'Igesr ([lien vers les lettres de rentrée BTS](#))

Nous vous rappelons que vous devez **obligatoirement** nous transmettre vos propositions de CCF et les grilles associées au moins 15 jours avant la passation de l'épreuve par les étudiants. Pour l'envoi des CCF, les messages devront être adressés à karl.skornik@ac-reims.fr.

[Retour au sommaire](#)